

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 avril 2009

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES OUTRE-MER - (n° 1579)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT**N° 97**présenté par
M. Yanno-----
ARTICLE 5

À la dernière phrase de l'alinéa 7, substituer aux mots :

« du présent alinéa »,

les mots :

« de la phrase précédente ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.